Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **70 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

La bataille des télécommunications 2

Combattre l'illettrisme : l'association Lire et Ecrire 3

Présentation d'entreprise : Métalab 9

L'OFCOM dans le nouvel univers des télécommunications 11

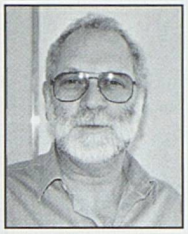

par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

La bataille des télécommunications

Les opérateurs se livrent une concurrence assez féroce pour conquérir des parts de marché. Parler dès lors de bataille n'est pas seulement une figure de style. Bien sûr, on est entre gens de bonne compagnie. Les couteaux sont laissés au vestiaire. Mais l'affrontement, à défaut d'être sanglant, n'en est pas moins acharné.

Le profane peine à se retrouver dans ce paysage nouveau et quelque peu bouleversé des télécommunications. Or le séminaire, organisé le 4 mars 1999 à l'Ecole d'ingénieurs de St-Imier, par le Groupement romand de l'informatique (GRI) et par l'Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ) avait justement pour but d'informer le public sur cet important sujet. Y participer constituait donc une sage précaution pour tous ceux qui veulent rester des consommateurs lucides et conscients. Cela est d'ailleurs particulièrement nécessaire pour tous ceux qui ont la charge du budget «télécommunications» dans les entreprises.

Car la libéralisation des télécommunications nous oblige à quitter un monde connu, stable, prévisible, avec la sécurité qu'offrait apparemment, il y a peu encore, le monopole des PTT. Avec les nombreux opérateurs qui sont sur le marché pour nous offrir leurs services, l'usager semble pour l'instant choyé et comblé. Le client est roi ! Monarchie éphémère ou royaume assuré dans la durée ?

Les participants à ce séminaire ont donc appris comment agir face à l'abondance de l'offre, comment comparer la qualité et les prix des prestations, en définitive comment faire son choix.

Mais d'autres problèmes, également évoqués lors de cette journée, intéressent tout particulièrement une région comme l'Arc jurassien. On se demande en effet si l'offre en moyens de télécommunication va rester durablement homogène sur l'ensemble du territoire suisse. Car on peut craindre d'être un jour confronté, chez nous, sinon à un démantèlement de l'équipement existant du moins à une absence d'investissements nouveaux. Et personne à ce jour ne peut assurer que les régions périphériques à faible densité de population ne connaîtront pas un appauvrissement du «service minimum». ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
70e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.–
Prix de ce numéro : Fr. 14.–